

## **Résidence d'auteur au Mans**

L'association La 25<sup>e</sup> Heure du Livre, la Ville du Mans, la D.R.A.C des Pays de la Loire mettent en place une résidence d'écrivain. Elle est co-organisée par l'association La 25<sup>ème</sup> heure et le service Culture de la Ville du Mans qui est aussi engagé dans le développement des animations liées à la lecture publique, (découverte de la littérature contemporaine, promotion de l'écriture)

Conçue en lien avec la DRAC dans le cadre des dispositifs d'aide à la création, la résidence offre aux auteurs des conditions idéales pour continuer leur travail d'écriture personnel.

La résidence comprend également un volet de commande de texte(s).

Grâce à des formes de médiation variées, elle contribue à développer auprès de publics différents le goût des mots, de l'écriture, de la recherche, de l'écoute et de la lecture.

La résidence permet aussi de fédérer les différents acteurs culturels, éducatifs et sociaux d'un quartier ou d'un établissement autour d'un projet commun, de développer le lectorat, de faire connaître les différentes structures culturelles et artistiques associées.

Elle crée aussi des relations entre des personnes éloignées de l'écrit et des auteurs, notamment dans les quartiers.

**Structure organisatrice** : association La 25<sup>e</sup> Heure du Livre

**Partenaires** : Ville du Mans, Ministère de la Culture DRAC Pays de la Loire.

**Année de création** : 2016

**Appel à candidature** : mardi 10 janvier 2017

**Cadre général de la résidence**

**Durée du séjour** : trois mois

**Sessions** : 3 sessions de 4 semaines, à convenir en accord avec l'écrivain

**Date limite de dépôt de dossier** : mercredi 15 février

**Nombre de bénéficiaire** : un

**Genre littéraire** : nouvelle

**Public** : priorité au public adulte (Les apprenants en langue française seront aussi concernés)

## Rencontres/Production

### 1. Temps de création personnelle

La résidence offrira à l'auteur le temps et la liberté de poursuivre en toute tranquillité son travail de création en cours.

Une restitution du travail d'écriture personnelle pourra être demandée à l'auteur en cours ou en fin de résidence selon des modalités à déterminer conjointement.

### 2. Temps de création lié au thème **Rêves et chimères**

Les partenaires, service Culture de la Ville du Mans, l'association La 25<sup>e</sup> Heure du Livre, la D.R.A.C. passent commande à l'auteur en résidence de textes, sous la forme d'une ou deux nouvelles sur le thème

Le format de cette commande sera précisé après échange avec l'écrivain choisi.

Un suivi du travail de création en cours et une présentation finale ouverte à un large public seront demandés à l'auteur.

Cette restitution publique en fin de résidence sera proposée à l'écrivain selon une forme et un calendrier à définir conjointement.

La/les nouvelle(s) écrite(s) lors des différentes résidences sera/seront susceptibles de faire l'objet d'une publication sur support numérique ou papier dans le cadre d'un partenariat entre les porteurs du projet et un éditeur professionnel.

### 3. Animation culturelle

L'auteur consacra au maximum **30%** de son temps au projet culturel (incluant temps de préparation et d'action) qui aura été défini avec l'association La 25<sup>e</sup> Heure du Livre, le service Culture et les autres partenaires locaux envisagés (Maison d'arrêt, Maisons de retraite, Comités d'entreprises, Réseau des médiathèques du Mans...)

Ce projet culturel sera élaboré avec son accord et dans le respect de sa démarche artistique et de sa personnalité. Il pourrait se décliner selon plusieurs formes d'actions, en fonction des publics adultes, des objectifs et des partenaires :

- rencontres, au Salon du Livre La 25<sup>e</sup> Heure du Livre, notamment.
- ateliers d'écriture, comités de lecture
- lectures publiques, conférences-débat, échanges littéraires...
- restitution de l'ensemble des travaux produits durant la résidence
- libre inscription de l'auteur dans des manifestations déjà programmées dans la ville par le service Culture et ses partenaires.

Les productions pourront aussi être éditées sur un blog dédié :

- journal de résidence de l'auteur s'il en accepte le principe
- publication des textes produits en atelier d'écriture (si principe atelier retenu)

## Conditions d'accès

**Les auteurs résidant en France métropolitaine ayant déjà publié au moins un ouvrage en langue française depuis moins de cinq ans, à compte d'éditeur et qui portent un projet de création peuvent faire acte de candidature.**

### Le dossier de candidature comprendra

-un CV,  
-une bibliographie,  
-une lettre présentant son parcours d'écrivain, ses motivations d'écriture au moment de la résidence (travail d'écriture en cours ou en projet, par exemple), ses motivations pour la résidence (sur texte de commande, sur projet de médiation)

Les candidatures seront examinées par le comité de pilotage réuni par l'association La 25<sup>e</sup> Heure du Livre, le service Culture de la Ville du Mans, la D.R.A.C. et composé de personnes expertes.

Une première sélection de candidatures donnera lieu à des entretiens individuels prévus tout début mars.

À l'issue de ces entretiens, un auteur sera sélectionné et contacté directement pour établir son inscription définitive.

Lorsque la candidature sera acceptée, une convention d'accueil en résidence sera alors signée entre l'association La 25<sup>e</sup> Heure du Livre et l'auteur résident.

### Allocation

La 25<sup>ème</sup> Heure versera une allocation de 1600€ net par mois en droits d'auteur à l'auteur en résidence pour le soutenir dans sa démarche de création.

### Participation financière

La Ville du Mans mettra à disposition un logement, prendra en charge 5 allers/retours maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel jusqu'au Mans.

Un abonnement mensuel aux transports en commun lui sera offert (bus et tramway). Les organisateurs donneront à l'auteur toutes les facilités d'accès à la vie culturelle locale.

L'auteur aura notamment à sa charge directe les déplacements locaux personnels, la nourriture, le téléphone et la papeterie.

Ordinateur et véhicule ne lui seront pas fournis.

Les dossiers (une version papier et une version numérique aux deux adresses mail mentionnées ci-dessous) sont à adresser à

Association « La 25<sup>e</sup> Heure du Livre »  
Résidence d'auteur  
5 rue des Jacobins  
72000 Le Mans.

Contacts Association La 25<sup>e</sup> Heure  
02 43 24 09 68  
[camille@la25eheuredulivre.fr](mailto:camille@la25eheuredulivre.fr)

Contact : Service du Développement et de  
l'Action Culturels du Mans  
[clara.herin@lemans.fr](mailto:clara.herin@lemans.fr)  
Tel : 02.43.47.38.60